



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offices d'intervention

Question écrite n° 103975

Texte de la question

M. Serge Poignant attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la composition du conseil vin de VINIFLHOR. La limitation à cinq du nombre des représentants des régions viticoles dans la composition du conseil vin de VINIFLHOR n'a pas permis à de grandes régions d'y être représentées, à savoir la Bourgogne et le Val de Loire. Compte tenu de la nécessité de veiller, pour le bon déroulement des discussions et l'équité des décisions, à ce que la composition du conseil vin de VINIFLHOR permette la participation active des principales régions viticoles aux débats, il lui demande de créer des postes d'experts ou de personnalités qualifiées pour permettre de rééquilibrer la représentation des régions viticoles telles que la Bourgogne et le Val de Loire.

Texte de la réponse

La réforme des offices agricoles a conduit à la création d'un pôle pour les cultures spécialisées appelé VINIFLHOR issu de la fusion de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR) et de l'Office national interprofessionnel des vins (ONIVINS). Le ministère de l'agriculture et de la pêche a souhaité à cette occasion que la désignation des responsables professionnels favorise un dialogue constructif et responsable au sein du nouvel office dont les conseils sont rééquilibrés et resserrés. La nouvelle organisation a mis en place un conseil de direction plénier avec un nombre de membres limité ainsi que trois conseils spécialisés pour le vin, les fruits et légumes et l'horticulture. Le conseil de direction plénier et le conseil spécialisé vin s'appuient sur des groupes techniques où l'ensemble des familles professionnelles de la filière viticole peut s'exprimer. L'ensemble des régions est représenté au sein du Conseil national de la viticulture de France, récemment créé, et au sein des instances de l'Institut national des appellations d'origine.

Données clés

Auteur : [M. Serge Poignant](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103975

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9696

Réponse publiée le : 7 novembre 2006, page 11574